## TEXTES PARUS AU JOURNAL OFFICIEL

■ Journal officiel du 11 mars 2014

Avis relatif au renouvellement d'une licence d'agence de mannequins

NOR: ETST1405107V

Par arrêté du responsable de l'unité territoriale de Paris pris le 11 février 2014 pour le préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, par délégation du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Ile-de-France et en application des articles L. 7123-11 et suivants et R. 7123-8 et suivants du code du travail, la licence d'agence de mannequins est renouvelée, à compter du 2 février 2014 pour une durée indéterminée, à Mme Cindy VIEIRA, gérante de l'agence Caméléone, sise 11, rue du Parc-Valparc, 67205 Oberhausbergen.